



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 22 août à 19 :30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 17, montée du Baskatong (LOT: 5 444 072)

Demande de dérogation mineure (2022-0249) au 17, montée du Baskatong, qui a pour objet de régulariser en zone RES-13 :

- L'emplacement d'un agrandissement au bâtiment principal de 48 pouces par 40 pouces afin d'accéder au vide sanitaire situé à 1.94 mètre de la ligne latérale au lieu du 3.16 mètres détenu par droit acquis (5 mètres prescrits).

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.23, article 7.2 ainsi qu'à la grille de spécifications.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 22 août 2022.


Donné à Ferme-Neuve, ce 10^e jour du mois d'août deux mille vingt-deux.


Bernadette Ouellette
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière à Ferme-Neuve, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 10 août 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 10 août 2022.


Bernadette Ouellette
Directrice générale et
Greffière-trésorière
